



Laetitia Van Eeckhout
France plurielle

INÉDIT
actuel
folio

COLLECTION
FOLIO ACTUEL

Laetitia Van Eeckhout

France plurielle

Le défi de l'égalité réelle

Gallimard

Laetitia Van Eeckhout est journaliste au *Monde* où elle a suivi de 2005 à 2010 les questions d'immigration et d'intégration.

À Laurent et Sasha

La vraie démocratie, ce n'est pas de reconnaître des égaux, mais d'en faire.

GAMBETTA

C'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances, et c'est notre regard aussi qui peut les libérer.

AMIN MAALOUF

Introduction

En entrant dans le *xxi*^e siècle, la France semble avoir découvert sa pluralité ethnique. Le phénomène n'est pas si nouveau. Mais au tournant des années 2000, une prise de conscience s'est manifestement produite. Sous le vocable « diversité », le sujet a fait irruption dans la sphère publique, non sans toutefois susciter de vifs débats.

« Diversité » : la médiatisation de ce mot en France n'est pas fortuite. S'accordant avec notre culture qui n'établit pas de différences ethniques, il a permis d'éveiller les consciences. Au-delà de sa dimension apparemment consensuelle, ce vocable s'est néanmoins révélé source de confusion, au point d'éluder les vraies questions. Aujourd'hui, le sujet semble être même sorti des radars politiques.

Pourtant, plus que jamais, la France se décline au pluriel. La diversité des trajectoires, des mœurs, des religions, des modes de vie n'a jamais été aussi visible dans l'espace public. Mais cette pluralité, la France se refuse encore à l'assumer et renvoie aux marges de la société toute une génération de citoyens.

Une nouvelle génération de citoyens qu'elle renvoie à ses différences, ses origines, ses particularités, en l'enfermant dans une altérité radicale. Ou qu'elle ignore en refusant que cet « autre » puisse être différent, avoir sa culture, son identité propre. En France, on confond égalité et similarité. En témoignent les hésitations du vocabulaire qui font d'un fils, d'une fille ou même d'un petit-fils, d'une petite-fille d'immigrés quelqu'un que l'on désigne comme « issu de l'immigration », autrement dit pour lequel on introduit une différence surdéterminante. Toute la confusion qui règne aujourd'hui entre « étranger » et « immigré », « étranger » et « d'origine étrangère », « racial » et « ethnique »... ne résulte pas d'erreurs de définition. Elle témoigne de la difficulté, voire de l'incapacité de la France à assumer sa pluralité.

Décrire la réalité sociale, encore par trop occultée, niée, qu'est la France plurielle, c'est s'attacher à lever le hiatus qui existe entre cette réalité et l'insuffisance d'une vraie réflexion sur les politiques à mener. L'analyse qui ressort de ce livre est le fruit de lectures de recherches et d'ouvrages, souvent méconnus ou ignorés. Et de ma confrontation à cette réalité à travers mes rencontres lors de mes années à couvrir les questions d'immigration et d'intégration en tant que journaliste.

Sur fond de crise aiguë, ce sujet est délicat à poser. La peur de l'avenir, la crainte d'un déclassement, de la perte de son emploi, invite plus à la peur de l'autre qu'à l'ouverture. Aujourd'hui, le sentiment qu'« il y a trop d'étrangers en France », qu'« on ne se sent plus chez soi comme avant »,

que « les immigrés ne font pas d'efforts pour s'intégrer » est partagé par une majorité de Français, comme l'a révélé en janvier 2013 l'enquête Ipsos pour *Le Monde* « France 2013 : les nouvelles fractures »¹. Cette crispation identitaire est d'autant plus vive que se développe la conviction que le déclin de la France est « inéluctable », et plus encore celle que « la France doit se protéger du monde d'aujourd'hui ».

Qu'une telle crispation identitaire se cristallise sur l'immigration n'est pas nouveau en période de crise. La peur du monde, la peur du changement a toujours été un ferment des xénophobies. Ceux qui, loin de les apaiser, attisent ces peurs ne sont pas sans jouer un rôle dangereux. Car un pays qui a peur est un pays qui met en péril son unité, sa cohésion. Combien de débats, de prises de parole politiques, polémiques, relayées par les médias, ont eu, ces dernières années, comme point commun d'interroger la place de l'étranger, du « différent » dans la société française.

Les individus ne sont pas xénophobes, racistes de nature. C'est la méconnaissance qui suscite la peur de l'autre. Quand ils sont en confiance, connaissent, comprennent, les barrières tombent. En témoigne l'élan de solidarité qui s'est développé localement ces dernières années autour des familles sans papier. Parce que la petite Chinoise, le petit Malien ayant des parents sans papier était copain de classe de leur enfant, la mobilisation, l'entraide allait de soi.

Un certain nombre de constats objectifs, posés dans le premier chapitre de ce livre, montrent jus-

tement que l'intégration est loin d'être l'échec total que certains veulent faire croire. Si tant est que l'on puisse parler d'« intégration » pour des citoyens certes enfants ou petits-enfants d'immigrés mais dans leur très grande majorité Français et se fondant dans la société française.

Bien sûr, il n'est pas question de faire l'impasse sur les failles sociales qui viennent gripper ici ou là ce processus d'intégration. Des tensions existent. Et, on le verra, il est tout aussi illusoire et hypocrite de les nier que de les traduire en antagonismes irréductibles. Il faut au contraire oser regarder en face ces failles pour ce qu'elles sont, si on veut les réduire efficacement.

La classe politique serait certainement plus à même d'appréhender les problèmes de la société française contemporaine, et notamment plus audacieuse sur ces questions, si elle n'était pas façonnée sur un même moule. L'enjeu d'une plus grande diversité au sein de la représentation nationale ne concerne d'ailleurs pas les seules minorités : il en va de la légitimité et de la vitalité de notre système démocratique.

Les élites politique et économique françaises peinent à se diversifier car elles ont du mal à concilier, à penser de façon complémentaire droit à la différence — entendu comme le droit à avoir une identité singulière reconnue — et droit à l'indifférence, ce droit absolu de chaque individu d'être traité à l'égal de tous les êtres humains en dépit de ce qui le différencie. Or si de plus en plus les minorités s'organisent pour faire entendre leurs voix, c'est avant toute chose pour demander

leur pleine intégration à la société française, l'égalité des droits. Les minorités interpellent ainsi la République et ses principes.

Oui, les « minorités », et non les « communautés ». En France, il n'existe pas plus de communauté noire unie qu'il n'y a de communauté asiatique unie ou de communauté arabe unie. Dans la tradition républicaine, la notion de minorité est le plus souvent refoulée, renvoyant aux images anxiogènes de balkanisation, de fragmentation du corps social, évoquant la menace d'une américanisation rampante de la société française. Pourtant, la minorité, à la différence de la communauté, ne suppose pas une origine commune, une culture partagée, bref une identité : elle se fonde avant tout sur une expérience partagée de l'inégalité, de la discrimination.

La discrimination raciale est un fait social massif mais encore trop souvent dénié. Pour comprendre la situation actuelle et agir, il faut retracer la façon dont en France on a évolué de la lutte antiraciste vers une politique antidiscriminatoire : une évolution toute en retenue, qui a conduit à privilégier une approche essentiellement juridique, et quelque part plus abstraite, de la lutte contre les discriminations, au détriment d'un traitement plus pragmatique et soucieux d'efficacité.

Une chose est sûre, il est temps de dépasser le faux et stérile débat opposant universalisme et communautarisme. Comment promouvoir l'égalité réelle : là est le seul défi qui se pose à la France. Il en va de l'avenir de son modèle d'intégration républicain. Loin d'être voué aux gémonies, ce modèle

mérite au contraire d'être revitalisé à l'aune de la réalité d'aujourd'hui.

En somme, la France se voit aujourd'hui interpellée sur sa capacité à reconnaître, assumer et promouvoir son métissage, levier de son unité et moteur de sa modernité.

Chapitre premier

LA FRANCE DE L'INTÉGRATION

C'est toujours la même antienne, toujours la même dramatisation à l'extrême. On ne ressasse que les ratés : l'intégration des populations immigrées ne serait qu'échec.

À force, s'enracinent dans notre subconscient des représentations anachroniques, déformantes, uniformisantes de l'ensemble des immigrés et de leurs enfants. On véhicule, médiatise des images négatives de la population d'origine immigrée qui finissent par insinuer un doute sur sa présence même. La France serait-elle une « nation » pré-constituée, aujourd'hui menacée par des éléments exogènes appelés immigrés, ou même « issus de l'immigration », éléments d'autant plus exogènes qu'ils sont noirs, arabes, asiatiques ?

Établir une telle opposition, n'est-ce pas renier l'histoire ? Les historiens l'ont montré : la France, pays d'immigration depuis deux siècles, n'a cessé de se développer avec des millions d'immigrants venus s'installer et fonder une famille. La France, l'« Amérique de l'Europe », comme la qualifie Gérard Noiriel¹, est peuplée en grande partie de

descendants d'immigrés de troisième, quatrième génération et plus, qui au fil du temps se sont fondus dans la République, forgeant le « creuset français ». Si l'on ne s'en tient qu'aux deux dernières générations, la France compte aujourd'hui 5,3 millions d'immigrés et 6,3 millions de descendants directs d'immigrés, soit près de deux habitants sur cinq. Rappelons qu'un des emblèmes les plus populaires de ce pays — Astérix — est l'invention de René Goscinny et Albert Uderzo, issu l'un d'une famille juive polonaise et l'autre d'une famille ouvrière piémontaise.

L'historien Fernand Braudel, qui a consacré trois volumes à la question, voyait « l'identité de la France » comme « le résultat vivant de ce que l'interminable passé a déposé patiemment par couches successives... en somme un résidu, un amalgame, des additions, des mélanges. Un processus, un combat contre soi-même destiné à se perpétuer ».

La France accueille-t-elle trop d'étrangers ?

La France est un vieux pays d'immigration, depuis le *xix^e* siècle, c'est-à-dire avant tous ses voisins. Mais elle n'est plus aujourd'hui un grand pays d'accueil, comparée à ses partenaires européens de taille comparable, et à la nation d'accueil qu'elle fut par le passé. En flux, l'accueil d'immigrés permanents se situe entre 160 000 et 180 000 personnes par an lorsque l'on considère l'ensemble des personnes qui viennent s'y installer. Et encore, si l'on décompte les étudiants qui entrent chaque année et dont plus de la moitié repartiront en moins de dix ans, ce

ne sont plus que quelque 110 000 à 130 000 individus qui s'installent en France. Ce qui représente, sur les 64 millions d'habitants, entre 0,17 % et 0,2 % de la population. Chiffres que les démographes préfèrent d'ailleurs exprimer en « pour mille » : cela fait entre 1,7 pour mille et 2 pour mille.

Ce solde migratoire est loin d'atteindre les niveaux des années 1950-1974 et il est l'un des plus modérés du monde industriel. D'après les chiffres publiés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la France présente aujourd'hui un des taux d'immigration les plus faibles parmi les pays membres de cette organisation.

Comme le relève le démographe François Héran, l'immigration ne prend pas, dans la France d'aujourd'hui, la forme d'une « intrusion massive », mais bien davantage celle d'une « infusion durable ». Le vrai défi pour elle, aujourd'hui, n'est en effet pas tant de contenir des flux qui seraient massifs et jamais vus — on en a connu de bien plus forts par le passé —, mais d'intégrer les générations issues des migrations antérieures et nées en France.

L'INTÉGRATION,
UN PROCESSUS CONTINU
QUI S'INSCRIT DANS LA DURÉE

Il ne s'agit pas de nier les tensions. Elles sont plus nombreuses et « normales » dès lors que de nouveaux arrivants dans un pays sont confrontés à une culture ou une histoire qui ne sont pas tout

à fait les leurs. Ils doivent « s'adapter ». Mais ces différences culturelles sont contingentes, instables. Elles dépendent des interactions sociales, comme le rappelle l'historien Pap Ndiaye².

L'intégration n'est de fait pas un phénomène instantané, mais un processus continu, qui s'observe dans le temps et se confirme de génération en génération. Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff ont très bien décrit la forte discontinuité qui caractérise le rapport entre la seconde génération et celle qui la précède. Une discontinuité dans tous les domaines : la langue, la culture, les valeurs familiales, l'identité, la mémoire et l'histoire, sans parler des expériences de vie et des trajectoires sociales. « Les immigrés, expliquent-ils, sont des pionniers. Ce sont leurs enfants qui vont fonder une nouvelle lignée, eux-mêmes n'en sont que les passeurs³. »

La fluidité sociale est réelle. Non qu'il n'y ait pas de ratés. Ils existent et l'on verra l'urgence qu'il y a à les prévenir. Mais les généraliser à tous les immigrés et leurs enfants, pour les accabler ou les victimiser, c'est occulter la réalité de l'intégration qui, pour la grande majorité d'entre eux, n'est pas un obstacle. Le refus de s'intégrer reste, quoi qu'on en dise, très minoritaire. La majorité des fils et filles d'immigrés se fond dans la foule et disparaît des écrans.

De Zinédine Zidane à Omar Sy en passant par Tahar Ben Jelloun, Edgar Morin... : la liste est longue des immigrés ou enfants d'immigrés devenus célèbres. Mais bien plus nombreux encore sont ceux qui mènent une vie « ordinaire ». Ils

<i>Table des matières</i>	327
VI. <i>Revitaliser le modèle d'intégration républicain</i>	239
Les dangers du « différencialisme » comme projet de société	239
Le nouvel ennemi de l'intérieur	245
Le vain débat universalisme/communautarisme	253
Un récit national à enrichir	261
Conclusion : <i>De la diversité à l'unité</i>	275

APPENDICES

<i>Remerciements</i>	285
<i>Notes</i>	287



France plurielle
Laetitia Van Eeckhout

Cette édition électronique du livre
France plurielle de Laetitia Van Eeckhout
a été réalisée le 20 août 2013
par les Éditions Gallimard.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782070448753 - Numéro d'édition : 243790).

Code Sodis : N52950 - ISBN : 9782072472794 -
Numéro d'édition : 243791.